

Communiqué de presse

Paris, le 12 juin 2018

Sécurisation du revenu des agriculteurs : Pacifica innove et annonce le lancement de la garantie Chiffre d'Affaires sécurisé

Pacifica, filiale assurances dommages de Crédit Agricole Assurances, annonce le lancement de la garantie Chiffre d'Affaires sécurisé, une solution simple, innovante et personnalisable.

Face aux aléas climatiques et aux fluctuations des marchés, dont les impacts se font de plus en plus durement sentir sur le chiffre d'affaires des agriculteurs, la sécurisation de leurs revenus est un besoin majeur et croissant. Depuis 2005, avec le lancement de l'Assurance Récoltes, Pacifica a réaffirmé sa position de pionnier dans ce domaine : création d'assurances à l'exploitation avec la refonte de l'Assurance Récoltes en 2015 et lancement de l'Assurance des Prairies notamment.

Testée avec succès depuis 2014 auprès de centaines d'agriculteurs, la garantie Chiffre d'Affaires sécurisé, intégrée à l'Assurance Récoltes, propose une double protection du chiffre d'affaires contre les aléas climatiques et les variations des prix, pour permettre aux agriculteurs d'envisager sereinement le développement de leur exploitation à moyen et long terme.

La garantie Chiffre d'Affaires sécurisé :

Une offre simple

L'agriculteur souscrit une option à son contrat Assurance Récoltes sans nécessité de posséder un compte marché à terme. Le contrat garantit un niveau de chiffre d'affaires sécurisé, contre une baisse due à un aléa climatique, à une baisse de prix ou à toute combinaison des deux événements. L'indemnité est versée si le chiffre d'affaires calculé* est inférieur au chiffre d'affaires sécurisé**, dès le premier euro. L'option est disponible pour les cultures de blé tendre d'hiver, de maïs grain et de colza d'hiver.

Une offre personnalisable

L'agriculteur choisit librement le niveau de chiffre d'affaires à sécuriser : un niveau bas, pour couvrir tout ou partie de son coût de production, ou un niveau plus élevé pour couvrir tout ou partie de son revenu. Et selon ses besoins, l'agriculteur choisit, pour chaque culture, la surface qu'il souhaite assurer.

Les options proposées par l'Assurance Récoltes : perte de qualité, frais de resemis, frais supplémentaires de récoltes, restent disponibles. La garantie Chiffre d'Affaires sécurisé est subventionnée jusqu'à 65% de la cotisation portant sur la partie rendement de la garantie.

* Chiffre d'affaires calculé : c'est le rendement réalisé multiplié par le prix moyen observé sur le marché à terme de référence.

** Chiffre d'affaires sécurisé : il s'agit du chiffre d'affaires que l'agriculteur a choisi de sécuriser lors de la souscription.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 400 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2017 s'élève à 30,4 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr

